



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONLET
DU 4 MARS 2026**

Convocation du 24 février 2026 par M. Philippe RITTER, maire

Etaient présents : Mmes et MM. Liliane CESANO, Laurent GARNIER, Roland MEYSSONNIER, Geneviève MONATTE-ALONZI, Brigitte PERRIN, Daniel PICOT, Philippe RITTER, Jean-Yves ROUX, Raphaël SABY et Christine VALENTIN

Secrétaire de séance : Mme Liliane CESANO a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 10

Nombre de pouvoirs : 0

Suffrages exprimés : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

DELIBERATION 2026-04 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-15 ;

Le conseil municipal doit désigner un secrétaire de séance parmi ses membres.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne Madame Liliane CESANO en qualité de secrétaire de séance.

Fait et délibéré à Monlet, le 4 mars 2026

la Secrétaire de séance,

Liliane CESANO

le Maire,

Philippe RITTER